

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 13 janvier 2022 à 20h
présidé par André BOUTHEMY maire de CORNILLE.

Membres présents : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Vincent GUILLEUX, Vincent MOTTARD, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Joel BARBOT, Jérôme LEBouc, Céline DENIS.

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :

Nicolas MASSET, Franck MOREL, Aurélien LECLAIR, Aurélie CATALDI

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

Rapport d'activité du SMICTOM

Le conseil municipal valide le rapport d'activité du SMICTOM de 2021. Ce Rapport est consultable en mairie.

Convention RPE CHATEAUBOURG (Anciennement RIPAME)

Renouvellement de la convention en partenariat RPE de Chateaubourg.

Mr le maire demande une délibération pour ce renouvellement.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Temps de travail annuel des agents :

Conformément à la loi, le temps de travail annuel des agents est fixé à 1607 heures.

Il inclut 104 jours de repos hebdomadaire

25 jours de congés

8 jours fériés en moyenne

Mr le maire demande une délibération pour cette mise en application.

Le conseil municipal vote la mise en place du temps de travail annuel à l'unanimité.

Convention du droit des sols :

Les dossiers d'urbanisme sont désormais dématérialisés.

Le service ADS (application du droit des sols) est pris en charge par Vitré Communauté suivant une cotisation annuelle versée par la commune qui garde, cependant, le pouvoir de décision finale sur les dossiers la concernant.

Mr le maire demande une délibération pour la validation de cette convention.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Implantation panneaux photovoltaïques :

Un projet sur l'implantation de panneaux photovoltaïque sur la décharge de CORNILLE est en cours de réflexion. Suite à des points de blocage, le dossier avait été suspendu, il est de nouveau en cours d'étude.

Compte de gestion du CCAS de l'année 2021 :

Afin de valider le budget de fonctionnement, une délibération est demandée pour valider ce compte.

Le conseil municipal vote cette validation à l'unanimité.

Approbation du rapport de la CLEC commission locale des charges transférées (gestion des eaux pluviales)

Le dossier concernant les eaux usées est géré par Vitré communauté. La commune a effectué un transfert de trésorerie pour cette gestion.

Le dossier assainissement des eaux pluviales est également géré par Vitré Communauté mais la commune ne possède pas de budget dans ce domaine. Elle doit donc payer les compétences liées à ses charges. Cependant, la commune reste libre de gérer les réseaux.

Une cotisation est demandée pour faire fonctionner ce service.

Mr le maire demande une délibération pour régler cette cotisation.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

SDE (service électricité) :

Une augmentation de 50 % était en prévision, elle sera finalement de 70 %, ce qui va engendrer un surplus de dépense pour la commune.

Le gros poste de dépense est le centre culturel. Il est constaté des problèmes concernant la régulation de l'éclairage et du chauffage. Une étude est en cours pour optimiser la consommation.

Changement de la chaudière du centre culturel :

Suite à un appel d'offre, c'est l'entreprise Malécot qui remporte le contrat. Le dossier de changement est en cours.

Lotissement « les vallons 2 » :

Le permis d'aménager modificatif a été signé. La société Acanthe va reprendre contact avec toutes les personnes qui avaient fait une demande de réservation.

Terrain multisport /skate parc :

Le dossier est en cours d'étude. Les demandes de subventions sont en cours.

L'adjointe en charge de jeunesse a rencontré les jeunes de Cornillé, à l'accueil jeune, en présence de Denis GABLIN, pour échanger sur le sujet.

Elle rencontrera prochainement Mme Dauphin, directrice de l'école pour échanger également sur le projet. La réunion, prévue initialement en janvier a été reportée en raison de la gestion de la crise sanitaire liées aux écoles.

Site internet : Il va être restructuré prochainement. Une réunion de travail est programmée courant janvier. Mme Chloé Lamoureux, réalisatrice du bulletin municipal prendra également en charge le site internet.

Adressage de la poste :

Afin de rendre plus lisible la localisation des différentes maisons, une réunion de travail va permettre de faire une mise à jour la numérotation des habitations.

Sécurisation du bourg de CORNILLE :

Le conseil municipal amorce une réflexion sur la sécurisation de l'entrée du bourg (côté Hygial Ouest)

Chemin de la Bicheptière :

Programmation d'un chemin piétonnier avec renforcement de la chaussée. Demande de purges à différents endroits du chemin.

Commission finance :

Elle réunira prochainement pour définir le budget 2022 de la commune

Microcoupure :

Les désagréments liés aux microcoupures sur le réseau électrique sont liés aux chantiers de renforcement de réseau.

Fibre :

Quand sera-t-elle installée ? Selon nos dernières informations, d'après MEGALIS commercialisation juin 2022.

Déjections canines : La municipalité appelle les habitants à se responsabiliser, notamment à proximité des commerces. L'installation de « sacs à toutous » n'est pas à l'ordre du jour.

Lagunes humides : Il est constaté que la zone est très humide dans les lagunes et que les promenades sont peuvent être compliquée à certaines périodes. Une réflexion est en cours sur la mise en place de buse.

Report de l'enquête d'utilité publique :

Report de l'enquêteur. De nouvelles dates seront fixées.